DIRECTION GENERALE ADJOINTE CLIENTS
Frédéric FOURET /AC2026

VENTES DE LOGEMENTS

EN APPLICATION DE LA LOI N° 86-1290 DU 23 DECEMBRE 1986

Le Bureau du Conseil d'Administration est informé de la vente de logements en application de la loi n° 86-1290 du 23 Décembre 1986 modifiée par la loi ELAN du 25 juin 2018.et des dispositions du décret n° 2019-1183 du 15 novembre 2019.

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :
- d'autoriser la vente par l'Office dudit logement,
- de faire rédiger l'acte de vente en la forme notariée,
- de donner tous les pouvoirs au Directeur Général pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Cette vente fait partie du plan de mise en vente annexé à la CUS 2019/2025 signée le 31/12/2019.

Acquéreur :

[redacted] domiciliée à LILLE, [redacted]

Est acquéreur du logement situé à HAUBOURDIN, [redacted]

Prix de vente : 134 000 €
+ garage : 10 000€

Prix Marché : 134 000 €

[redacted]

Appart vacant T3 de 69 m2 avec garage
Les Lots 37 et 62 de la copropriété
Locataire Bailleur privé
Revenus inférieurs PLI
Prix Commercial du logement : 134 000€

ADOPTE

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON

Accusé de réception en préfecture
059-378072144-20260402-BCA260402-122A-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026